

Assemblée Générale du 8 novembre 2025 Rapport moral

Créée en juin 2020, l'assemblée générale se tient aujourd'hui pour la sixième fois. Elle poursuit son fonctionnement par l'intermédiaire d'un Collectif de sept adhérents qui se répartissent les tâches d'organisation et de gestion.

Il faut saluer en particulier le travail de Huguette Rivière, Marie-Hélène Letourneur et Françoise Duplessis, et qui se partagent les tâches principales de programmation des randonnées et de gestion du club.

Un fonctionnement en collectif qui s'avère probant.

Le Collectif remercie également tous les animateurs de randonnées qui programment des sorties, reconnaissent les itinéraires et en assurent l'encadrement.

Un niveau d'effectif retrouvé

Après quatre saisons ayant connu une baisse des effectifs depuis la crise sanitaire, de 37 à 28, le nombre d'adhérents à ce jour est remonté à 40 donc supérieur à l'avant crise.

La marche nordique, une nouvelle discipline attractive

Cette évolution positive est due en partie à la mise en place d'une section marche nordique que nous devons à Françoise qui a obtenu son brevet fédéral l'an dernier.

Les sorties marche nordique sont fréquentées par environ 6 pratiquants réguliers

Cette nouvelle discipline pour AmiRando est de nature à attirer un nouveau public un peu plus jeune et plus sportif élargissant ainsi le spectre des adhérents. A compter de la saison 2025, Bernadette Marchal de l'association ADTPC co-anime ces sorties.

Une expérience ouvrant à d'autres perspectives

L'apport positif de la création d'une section marche nordique au sein d'AmiRando ouvre la voie à une offre d'autres disciplines comme le Fast Hiking ou la marche d'endurance qui concerne également d'autres publics. Un sujet à débattre entre nous.

Un programme de séjours apprécié

Depuis son origine AmiRando a souhaité proposé à ses adhérents des séjours de courte ou moyenne durée en itinérance ou en étoile afin de satisfaire au mieux l'ensemble des adhérents.

C'est ainsi que le séjour en raquettes à neige au cours du mois de janvier est devenu un rituel et un rythme de deux voire trois séjours annuels pourrait être maintenu.

L'association a dû renouveler son correspondant Tourisme qui est maintenant assuré par Françoise Duplessis, par ailleurs suppléante du responsable Tourisme du Comité.

AmiRando, un maillon de la Fédération

En tant que club affilié à la Fédération et ses adhérents disposant d'une licence, l'activité du club s'inscrit légitimement dans la politique de la Fédération et localement dans les missions du Comité.

A ce titre plusieurs adhérents participent au balisage des GR® et P®R et il convient de saluer leur engagement dans cette mission fondamentale pour l'accomplissement des activités physiques des randonneurs.

L'appartenance à la Fédération permet aux adhérents de se qualifier à la suite de formations financées pour les deux-tiers par les Comités (départemental et régional). Il serait ainsi souhaitable que l'effectif des animateurs au sein d'AmiRando soit accru de quelques unités afin de soulager les animateurs ou animatrices en place. Ingrid Dupont est engagée dans cette démarche et on l'en remercie.

Nous invitons à nouveau les adhérents disponibles et motivés à s'inscrire aux formations de la Fédération pour obtenir leur qualification d'animateur (Certificat d'Animateur de Randonnée Pédestre). Le Collectif est à la disposition des adhérents pour les informer sur les modalités d'inscription.

Compte tenu du nombre actuel d'adhérents qualifiés par la Fédération, légèrement insuffisant, pour encadrer les randonnées, il est rappelé que la programmation des sorties est ouverte à toutes les adhérentes et à tous les adhérents qui souhaitent faire des propositions.

Par ailleurs, à l'instar des adhérents-baliseurs qui œuvrent pour le compte du Comité, il est tout aussi inhérent à l'état d'animateur dans les associations de participer à l'encadrement des manifestations proposées par le Comité pour faire connaître le rôle et les disciplines pratiquées au sein de la Fédération.

La protection de la nature figure parmi les objectifs de la Fédération et nous ne devons pas hésiter à proposer ou participer à des événements dans ce domaine.

Signalons également la sortie récente de la nouvelle charte du randonneur centrée sur les bons gestes en matière de protection de l'environnement.

Le développement de la pratique de la marche en ville est également un engagement fort de la FFRandonnée pour lutter contre la sédentarité et contribuer à limiter l'usage de la voiture en ville. C'est certainement une orientation à donner à notre programmation.

La convivialité au cœur de notre association

Même si c'est une évidence, il faut rappeler que les relations amicales et les moments de convivialité sont au cœur de la vocation de notre association et c'est avec plaisir que nous constatons que cet agrément ne faiblit pas (apéritif de rentrée, galette des rois).

Une proposition d'augmentation de la cotisation pour la saison 2025/2026

Nous proposons de passer le montant de cette adhésion pour la saison 2026/2027 à 12€ après 6 années de fonctionnement à tarif constant (10€).